

# FOIRE AUX LIVRES 15 août 2020

---

L'association «SHCB»  
Présidente D. Mouton, secrétaire D. Knobloch  
organise une  
**Foire aux livres et aux cartes postales**  
**Salle des sports près du collège,**  
**rue André Gibault**  
de 9h à 18h  
**Réservation de l'exposant**

NOM Prénom : .....

Adresse complète .....

Numéro de téléphone (souhaité).....

Je soussigné .....

**demande l'autorisation d'exercer l'activité d'exposant  
pour la journée du 15 août 2020 organisée par l'association « SHCB »**

Je me conformerai au règlement de la salle (ci-joint, que je rendrai signé le jour même) et à l'organisation en ce qui concerne les horaires d'ouverture et de fermeture, le prix à régler, le soin apporté à la propreté de l'emplacement et au matériel prêté.

**Je suis un particulier**, je déclare ne pas vendre du matériel acheté pour la circonstance

**Je suis un professionnel**

N° d'identification.....

Délivré par le Préfet de .....

**Profession :**

Je renvoie avec ma réservation (**au plus au 1<sup>er</sup> juillet**), le paiement de la moitié de mon emplacement de... ..mètres (préciser le nombre de mètres) - **prix 2 €le mètre**

**Soit 2 € x .... (nbre de m)= € Payé : ..... Reste dû :.....**

Chèque à l'ordre de « **SHCB** »

Adressé à **M. Mouton 2 rue des clouzeaux**

**89210 Briennon-sur-Armançon**

Prêt de tables possible pour un maximum de **4 m** (avec réservation indispensable).

**Je souhaite .... tables de 2 m.**

**En cas d'emplacement plus grand, vous pourrez ajouter vos tables**

Fait à .....le

Signature

(voir règlement page 2)

## **Règlement de la foire aux livres et aux cartes postales**

1/ Cette journée est organisée par la S.H.C.B. Elle aura lieu à la salle des sports de la ville de **9h à 18 h**

L'accueil des exposants débute à **7 h 30 le 15 août**

2/ Les emplacements sont attribués par ordre chronologique d'inscription.

Les participants sont priés de communiquer les renseignements demandés :

**la feuille d'inscription ci-jointe devra être rendue complétée.**

3/ Dès leur arrivée les exposants s'installeront dans les places qui leur seront attribuées. (En extérieur, le véhicule ne sera pas laissé sur l'emplacement – sauf dérogation)- Il est interdit de modifier la disposition des emplacements ; seuls les organisateurs seront habilités à le faire si nécessaire.

4/ Les objets exposés demeurent sous la responsabilité de leur propriétaire. Les organisateurs ne peuvent être tenus pour responsables des litiges tels que pertes, vols, casses ou autres détériorations. Les exposants s'engagent à se conformer à la législation en vigueur en matière de sécurité (produits inflammables, armes diverses, etc : prohibés.) Les organisateurs se dégagent de toute responsabilité en cas d'accident corporel.

5/ **Les places non occupées à 8h 30** ne seront plus réservées et pourront être éventuellement attribuées à d'autres exposants. En cas d'annulation, merci d'aviser au **06 80 14 90 89** si possible dans la semaine précédant le 15 août ; en cas contraire, les sommes versées resteraient acquises à l'association organisatrice à titre d'indemnité.

6/ Vous vous engagez à respecter la législation en vigueur concernant la vente au déballage.

7/ La présence à cette journée implique l'acceptation du présent règlement. Toute personne ne respectant pas cette réglementation sera priée de quitter les lieux, sans qu'elle puisse réclamer le remboursement de sa réservation.

Signature de l'exposant

*La salle des sports est à côté du collège, rue  
André Gibault, angle route de Bussy-en-Othe  
Venant d'Auxerre, longer le canal, tourner au  
dernier carrefour  
venant de Migennes 1<sup>er</sup> carrefour → collège  
→ rue Gustave Varenne, continuer rue A Gibault  
Fléchage prévu  
Ne pas hésiter à téléphoner pour un guidage.  
Contact :0680149089*